



laissez-vous conter
l'hôtel de ville de Limoges





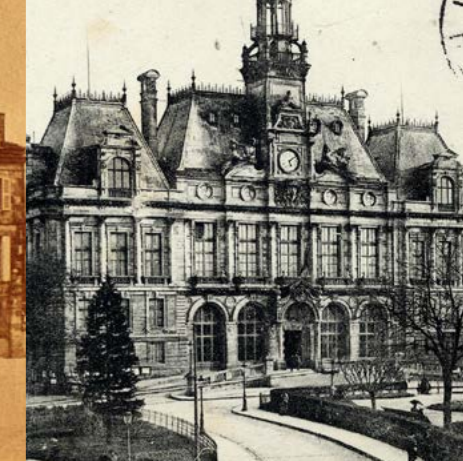
Augustoritum, restitution à l'aquarelle par Jean-Claude Golvin, 2012.



Plan Jouvin, dit des trésoriers, XVII^e siècle.



Ancien hôtel de ville, place Saint-Gérald, XIX^e siècle.



Hôtel de ville, début du XX^e siècle.

Du forum à l'hôtel de la République

L'hôtel de ville est l'héritier de traditions remontant à l'Antiquité. Du forum jusqu'à la mairie actuelle, le siège du pouvoir municipal n'a cessé d'évoluer.

Au temps du forum

Née au temps de la Grèce antique, la citoyenneté est diffusée en Gaule *via* l'Empire romain. Les Romains implantent à Limoges le centre politique, le forum ; une nouvelle gestion de la cité est née. Deux *duumvirs* sont choisis : il s'agit de magistrats élus par un sénat local constitué de décurions. Ces derniers sont membres des « curies », assemblées locales des cités. Notables locaux et aristocrates sont en charge des magistratures et de l'administration. De manière fortuite, l'emplacement de l'hôtel de ville actuel correspond à celui du forum.

Au Moyen Âge, les consuls

Limoges est divisée entre le Château, centre de la puissance féodale détenue par le Vicomte et la Cité, cœur religieux régi par l'évêque. Au XIII^e siècle la « mairie » désigne la fonction du maire avant de devenir son lieu d'exercice. L'émancipation des populations urbaines marchandes est obtenue progressivement depuis le XIII^e siècle grâce à la rédaction des « coutumes » et l'établissement d'un collège d'édiles appelés consuls. Dans le quartier du Château, la maison consulaire s'installe de 1487 à la Révolution dans la rue Fontgrouleu, actuelle rue du Consulat.

Après la Révolution

Le terme « hôtel de ville », employé dès la Renaissance se répand à la Révolution, un « hôtel » désignant un bâtiment d'importance. Après la Révolution, de nombreux édifices publics sont construits pour accueillir le maire et le conseil municipal, devenu obligatoire. À Limoges, la place Saint-Gérald et son ancien couvent sont choisis dès 1800 pour l'aménagement d'un hôtel de ville modeste.

Sous la III^e République

Il faut cependant attendre 1870 et l'avènement de la III^e République pour que la municipalité projette de construire un hôtel de ville monumental, légitimant le régime politique en place. La construction d'une mairie est devenue indispensable : cette dernière s'inscrit désormais dans la vie sociale en remplaçant le clergé dans les actes officiels, état civil... L'hôtel de ville marque donc aussi une ambition politique : il est le symbole de la puissance publique et des valeurs de la République. Le choix de l'emplacement et de l'architecte, dans ce contexte, revêtent une importance particulière.

La genèse de l'hôtel de ville

L'hôtel de ville n'aurait pas pu voir le jour sans la générosité d'un citoyen, Alfred Fournier. Néanmoins, la construction de cet édifice a connu de nombreux aléas.

Un legs inattendu

Tout commence lorsqu'Alfred Fournier, propriétaire rentier, décède après avoir légué sa fortune à la ville de Limoges le 24 juillet 1875. Le maire, avec ce legs inattendu, envisage de bâtir un nouvel hôtel de ville. Ce « palais du peuple » s'avère nécessaire, l'ancien hôtel de ville étant devenu étroit et vétuste. Un monarchiste, Hyppolite Chiboys, tente de s'opposer à la construction d'un nouveau palais républicain et le lieu d'implantation est sujet à de nombreux débats... Finalement, une commission sélectionne 16 emplacements et fait appel à un « homme de l'art » étranger à la ville : Eugène Viollet-le-Duc.

Le concours national d'architecture

Le célèbre architecte suggère l'emplacement de la place de la République, en bordure du boulevard Carnot. Mais la commission demande l'avis des citoyens dans la presse locale : les habitants se prononcent pour l'emplacement actuel et un concours national d'architecture est lancé. L'objectif est de choisir l'architecte dont le projet soit « *digne d'une grande cité comme la nôtre et puisse rivaliser avec les hôtels de ville des départements limitrophes* ».

Le choix final

Alfred Leclerc, architecte parisien, remporte le concours. Cet élève de Questel, architecte des palais de Versailles et du Trianon, est aussi inspecteur des Bâti-ments civils et architecte du gouvernement. Lauréat du Grand prix de Rome en 1868, il s'inscrit dans la mouvance académique et répondra, au cours de sa carrière, à de nombreuses commandes officielles. En 1873, il obtient le second prix pour le concours de l'hôtel de ville de Paris, qui l'a sans doute inspiré pour le projet de Limoges (plan en U, pierre de taille, hautes toitures en ardoises, etc.) Finalement, quelques modifications sont apportées au

projet d'Alfred Leclerc, qui prône, par exemple, l'utilisation exclusive de la pierre calcaire. Sur ce point, un compromis est trouvé : le granit est retenu pour le soubassement, le calcaire pour le reste du bâtiment. Les travaux, engagés sous le mandat de René Pénicaut, débutent en 1879 et durent quatre ans. Le jury avait formulé ses exigences : l'hôtel de ville, qui est « *en un mot le palais du peuple [...] doit être digne de lui* ». À l'issue des travaux, les habitants découvrent un édifice monumental, solennel à la fois massif et raffiné. Il est inauguré en 1883 par le maire, Louis Casimir Ranson.

L'architecture du nouvel hôtel de ville

L'hôtel de ville reflète le goût du XIX^e siècle pour l'éclectisme : Antique, néo-renaissance, style Louis XIII... Ce mélange de références s'inscrit dans le style III^e République.

Le programme architectural

Pensé sur un plan en U, l'hôtel de ville comprend un corps de logis imposant encadré par deux pavillons. Les ailes latérales comptent trois niveaux. Le pavillon central, qui est précédé d'un vaste perron, en comporte deux. Le premier niveau est rythmé par cinq grandes arcades, desservies par deux rampes destinées autrefois aux fiacres. Le pavillon central est richement orné : l'entrée principale, encadrée par deux colonnes sur piédestaux, est surmontée d'un fronton orné d'un cartouche aux initiales Saint Martial, saint patron de la ville, apparaît au centre de la façade dans un blason

couronné aux armes de Limoges. De part et d'autre de l'horloge, deux femmes drapées à l'antique prennent appui sur un fronton curviligne : ce sont des allégories de l'émail et de l'orfèvrerie réalisées par Tony Noël, premier prix de Rome en 1868. Au-dessus de l'horloge, un cartouche portant l'inscription « Lémovices » rend hommage au peuple gaulois ayant donné son nom au Limousin et à la ville de Limoges. Au second niveau, les baies, inspirées des fenêtres à croisée de la Renaissance, sont encadrées par des colonnes engagées. Chacune d'elles ouvre sur un balcon. Sur l'attique, des médaillons en mosaïque,

réalisés par la prestigieuse maison vénitienne Facchina, représentent quatre limougeaux célèbres : l'émailleur Léonard Limosin, le chance-lier d'Aguesseau, le révolutionnaire Vergnaud et le maréchal Jourdan. Sur l'ensemble du bâtiment, le soubassement en granit de Faneix contraste de manière étonnante avec la pierre calcaire, utilisée au rez-de-chaussée et au premier étage. À 43 mètres de hauteur culmine le campanile, surmontant les hautes toitures d'ardoises.

En 1966, les architectes Campagne et Coussy ont réalisé une extension derrière le bâtiment du XIX^e siècle. L'architecture de l'hôtel de ville reprend les codes des édifices de la noblesse et du clergé : fronton solennel et campanile abritant la cloche républicaine. Le parement en pierre de taille, les hautes toitures d'ardoise et les lucarnes renvoient aux châteaux du XVII^e siècle ; le porche, quant à lui, évoque davantage les hôtels particuliers. Ces références reflètent l'intention de majesté qui a présidé à la construction du bâtiment, ainsi que le souci constant de faire œuvre artistique.



Buste du donateur Alfred Fournier réalisé par A-M. Thabard (1831-1905), hall de l'hôtel de ville.



Affiche du concours pour la construction de l'hôtel de ville, 19 juillet 1879.



Ancienne carte postale touristique « Souvenirs de Limoges ».



Le campanile de l'hôtel de ville. Détail du dessin du projet d'hôtel de ville par Alfred Leclerc, extrait du « Nouvel hôtel de ville de Limoges » de Paul Ducourtieux.



Le maréchal Jourdan (1762-1833), médaillon en mosaïque.



Armoiries de Limoges avec le chef de saint Martial surmonté de trois fleurs de lys.



Plafond à caissons, structure à ossature métallique du hall.

Grand escalier d'honneur à double rampe menant aux salons du premier étage.

Blason avec les initiales de la République Française rehaussées d'or, salon bleu.

Détail des décors de la vasque, fontaine de l'hôtel de ville.

Théière *Chapelier fou*, de l'artiste taïwanaise Ya Wen Shih, 2014.

Le vainqueur, sculpture en marbre d'Adolphe-Martial Thabard, exposé au salon des artistes français à Paris en 1888.

Un décor hautement symbolique

L'hôtel de ville est présenté aux habitants le 14 juillet 1883. Ce « palais de la République » renferme de nombreux symboles fédérateurs.

Décor et symboles républicains

Lieu de pouvoir, l'hôtel de ville n'échappe pas à la présence de symboles exaltant la République et l'histoire de Limoges. Dès l'entrée, apparaissent de manière solennelle la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité », le monogramme « RF » République française ainsi que les « L » entrelacés de Limoges. À l'intérieur du bâtiment, dans le majestueux vestibule, douze pilastres arborent des blasons en porcelaine émaillée, œuvres de la manufacture Haviland. Ces blasons représentent les armoiries des corporations de Limoges sous l'Ancien Régime ; ils reflètent aussi le savoir-faire de la ville

à travers son « or blanc ». Le plafond du vestibule est structuré par une ossature métallique à caissons. L'emploi assumé du métal - matériau industriel par excellence - comme élément de décor dans un bâtiment officiel est d'une grande modernité. Sur les verrières qui éclairent le grand escalier d'honneur en pierre du Jura - menant au premier étage - apparaissent saint Martial, les « L » couronnés de Limoges, ainsi que les armoiries de la ville et la devise latine « *Officina Diligentia* » (l'atelier du travail bien fait).

L'art au service de la République

Sous la III^e République, l'État est un mécène important. Il finance la réalisation d'œuvres mises en dépôt à l'hôtel de ville de Limoges (et dans d'autres villes françaises). Ces dernières participent à la promotion de l'art officiel français, désormais accessible aux citoyens. Elles prônent également les valeurs de la République. Les peintures de l'étage noble, qui est dévolu aux salles d'apparat, ont ainsi été accordées à titre de dépôt. Elles mêlent destin national et histoire locale en présentant de grandes figures historiques, des allégories et des symboles forts.

Sur le palier du premier étage, deux huiles sur toile marouflée d'Henri-Paul Motte (*L'atelier de Léonard Limosin* et *Passé et présent : union du Limousin à la France par Henri IV*) évoquent l'histoire de Limoges. *Le Génie de la Liberté distribuant les franchises aux villes du Limousin*, œuvre de Jean-Joseph Weerts, est visible sur le plafond du salon bleu (ancienne salle du conseil municipal), tandis que la toile marouflée d'Urbain Bourgeois, *l'Union des époux*, orne la salle des mariages. Une sculpture en bronze de Marianne, réalisée par Pierre Brun, trône depuis 1970 dans l'actuelle salle du conseil municipal.

L'hôtel de ville, ambassadeur des arts du feu

La fontaine

En 1889, le conseil municipal décide d'orner la place de la mairie d'une fontaine monumentale pour rendre hommage aux arts du feu. Conçue sur les plans de l'architecte Charles Genuys, cette fontaine de 9 mètres de haut est composée d'un bassin et de deux vasques superposées de tailles différentes. Assemblage audacieux mêlant porcelaine dure, bronze et granit, elle respecte la symétrie. Néanmoins, l'abondance du décor végétal et la courbure des vasques annoncent déjà le style Art Nouveau. Au centre, quatre génies en bronze personnifient les gestes des savoir-faire liés à la porcelaine.

Une vision contemporaine de l'« or blanc »

La Ville de Limoges organise depuis 2009 un concours international de création en porcelaine pour mettre en lumière des futurs talents. Les œuvres exposées au premier étage de l'hôtel de ville sont au cœur d'une démarche artistique alliant respect de la matière, tradition, création et innovation. La théière *Chapelier Fou* de Ya Wen Shih, par exemple, qui mêle imbrication et démultiplication, représente l'aboutissement d'une nouvelle approche de la porcelaine de Limoges, résolument contemporaine. L'hôtel de ville expose également les réalisations de manufactures locales.

Une mairie, pour quoi faire ?

Vocations d'aujourd'hui

Une mairie concrétise la volonté de vivre ensemble. C'est la « maison commune » dont chaque citoyen peut avoir l'usage. Aujourd'hui, les missions municipales sont nombreuses : du service d'état civil (qui enregistre les naissances, mariages et décès) à l'organisation des élections, de la gestion des écoles à l'urbanisme, de l'attribution des logements sociaux à l'animation culturelle, en passant par les pompes funèbres et le recensement. L'hôtel de ville est donc le centre de gestion, mais aussi de décision de la cité. Les « affaires de la commune » sont réglées par les délibérations du conseil municipal.

La souscription publique

L'hôtel de ville et la fontaine ont aujourd'hui besoin de travaux de restauration. La Ville s'est associée à la Fondation du patrimoine pour lancer une souscription publique et faire appel au mécénat populaire et au mécénat d'entreprise. Le coût total des travaux est estimé à 4 000 000 € HT. Une partie du bâtiment ainsi que la fontaine sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. La DRAC participera également à cette opération. Si vous souhaitez être donateur, renseignez-vous à l'hôtel de ville ou auprès de la Fondation du patrimoine.

Laissez-vous conter **Limoges, Ville d'Art et d'Histoire...**

... en compagnie d'un guide-conférencier agréé par le ministère de la Culture
Le guide vous accueille. Il connaît toutes les facettes de Limoges
et vous donne les clefs de lecture pour comprendre l'histoire de la ville
et son développement au fil des quartiers et des communes, au travers
de son patrimoine bâti et paysager. Le guide est à votre écoute.
N'hésitez pas à lui poser des questions.

Le service Ville d'Art et d'Histoire

coordonne les initiatives de Limoges, Ville d'Art et d'Histoire.
Il propose toute l'année des animations pour les Limougeauds, pour
les touristes et pour les scolaires.

Si vous êtes en groupe

L'office de tourisme de Limoges vous propose des visites toute l'année
sur réservation.

Des brochures, conçues à votre attention, vous sont envoyées
à la demande.

Renseignements, réservations

Office de tourisme, tél. 05 55 34 46 87
12 boulevard de Fleurus 87000 Limoges
info@limoges-tourisme.com

Limoges appartient au **réseau national** des Villes et Pays d'Art et d'Histoire

Le ministère de la Culture et de la communication, direction
de l'architecture et du patrimoine, attribue l'appellation Villes et
Pays d'Art et d'Histoire aux collectivités locales qui animent
leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers
et des animateurs du patrimoine et la qualité de leurs actions.
Des vestiges antiques à l'architecture du xx^e siècle, les villes
et pays mettent en scène le patrimoine dans la diversité.
Aujourd'hui, un réseau de 184 villes et pays vous offre son
savoir-faire dans toute la France.

À proximité,

Vézère Ardoise, Monts et Barrages en Limousin, et Hautes terres
Corréziennes et Ventadour bénéficient du label Pays d'Art et d'His-
toire. Périgueux, Sarlat, Saintes, Poitiers, bénéficient du label Villes
d'Art et d'Histoire. Le Confolentais, l'Angoumois, le Montmorillonnais
et Riom bénéficient du label Pays d'art et d'histoire.

*«Aujourd'hui vingt et un janvier mil huit cent soixante
treize, étant sain de corps et d'esprit, j'ai fait mon testa-
ment olographe ainsi qu'il suit.
J'institue pour mon héritière générale et universelle de tous
les biens meubles et immeubles que je laisserai à l'heure de
mon décès, la ville de Limoges, Haute-Vienne».*

**Extrait du testament d'Alfred Fournier, du 31 janvier 1873,
Archives municipales de Limoges.**

Conception (2015) :

Claire Lorentz-Augier, Luc Fattaz, Raphaël Malegol : service Ville d'art
et d'histoire, Direction de la Culture et du Patrimoine, Ville de Limoges.
Magaly Piquart : étudiante-stagiaire en Licence en histoire de l'art et
archéologie, Université de Poitiers.
Avec la collaboration de l'Office de tourisme.

Crédits photographiques :

© Ville de Limoges : Vincent Ferron, Laurent Lagarde, Vincent Schrive.
© Archives municipales de Limoges : documents conservés sous les côtes
2Fi 1495, 1Fi1 et 2L n.c
© Photothèque Paul Colmar

